



National Defence

Défense nationale

Deputy Minister

Sous-ministre

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa, (Ontario)  
K1A 0K2

L'honorable Kelly Block  
Présidente du Comité permanent des comptes publics  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Chère Madame Block,

Comme convenu dans la réponse du gouvernement au 10ème Rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé *Rapport 5, Les logements des Forces armées canadiennes, des Rapports de l'automne 2015 du vérificateur général du Canada*, la Défense nationale soumet sa mise à jour sur la recommandation 1.

Cordialement,

  
Jody Thomas

Pièce jointes: 2

Canada 

**Réponse au Comité permanent des comptes publics**  
**Rapport 5 – Les logements des Forces armées canadiennes, Rapports du vérificateur général – Automne 2015**

**Recommandation 1**

*Que le ministère de la Défense nationale fasse part au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes de ses nouveaux besoins opérationnels en matière de logement militaire d'ici le 30 juin 2017 et qu'il lui présente sa nouvelle politique sur le logement militaire d'ici le 31 décembre 2018.*

**Renseignements généraux**

Dans sa vérification du logement des Forces armées canadiennes de 2015, le vérificateur général a recommandé que la Défense nationale révise sa politique en matière de logement militaire. La Défense nationale en a convenu et s'est engagée à produire une politique révisée sur les logements au plus tard à l'automne 2017. De juin 2017 à juin 2020, la Défense a fourni cinq comptes rendus sur l'avancement au Comité des comptes publics, faisant état de retards considérables dans l'achèvement de révision de la politique.

En juin 2020, la Défense nationale a constaté qu'il restait beaucoup de travail à accomplir pour examiner et réviser les trois volets de son ensemble de politiques sur les logements, soit 1) les *Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes* (le cadre de réglementation général de la politique); 2) les *Directives et ordonnances administratives de la défense* (la politique ministérielle); et 3) l'*Instruction sur les logements* (orientation du personnel dans la mise en œuvre de la politique). La Défense nationale a reconnu avoir mal évalué le temps nécessaire pour terminer cet exercice. Elle a donc réévalué le processus en intégralité pour s'assurer de terminer tous les aspects de l'examen d'ici le printemps 2024, et ce, sans autres retards.

Par souci de transparence et de responsabilisation, la Défense nationale a fourni un échéancier illustrant les principaux jalons et étapes à franchir pour terminer la révision, en tenant compte de tout retard possible attribuable à la COVID-19. Elle s'est également résolue à faire le point au Comité tous les six mois, au plus tard le 31 décembre et le 30 juin de chaque année, jusqu'à ce que la révision soit terminée et que le nouvel ensemble de politiques soit en place.

Au moment de la dernière mise à jour en décembre 2020, la Défense nationale a indiqué qu'elle était en bonne voie pour mettre en place l'ensemble de politiques sur les logements d'ici le printemps 2024, et s'est engagée à fournir au Comité une mise à jour sur la révision dans le cadre de sa mise à jour de juin 2021. Vous trouverez cette mise à jour ci-dessous.

**Point sur l'ensemble de politiques sur les logements**

Depuis la mise à jour fournie au Comité en décembre 2020, la Défense nationale a réalisé des progrès dans les trois volets de l'ensemble de politiques et respecte le calendrier de mise en œuvre globale des politiques sur les logements d'ici le printemps 2024.

La Défense nationale continue de consulter des experts en matière de politiques (y compris l'ACS+), des intervenants et des conseillers juridiques pour résoudre les divers problèmes et combler les lacunes en matière de politique à mesure qu'ils se présentent.

### *Examen des Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC)*

Depuis la dernière mise à jour fournie au Comité en décembre 2020, la Défense nationale a travaillé avec les intervenants pour analyser les chapitres, les articles et la terminologie des ORFC. Par exemple, la Défense nationale a analysé le chapitre 28 des ORFC, Allocation et occupation des quartiers, et a presque terminé l'analyse de l'appendice intitulé Règlement concernant les frais pour les logements familiaux.

La Défense nationale respecte toujours le calendrier prévu dans cette partie de la révision de la politique de réglementation et continuera de travailler avec des experts en la matière pour terminer la phase d'analyse des modifications réglementaires exigée par les ORFC d'ici fin 2021. Une fois cette phase terminée, la préparation d'instructions de rédaction réglementaire détaillées pourra avoir lieu au cours du premier semestre de 2022. Cela permettra de corriger les incohérences juridiques et stratégiques et d'assurer la mise en cohérence étroite avec les directives fédérales connexes sur le logement.

### *Examen de la Directive et ordonnance administrative de la Défense (DOAD)*

Simultanément, la Défense nationale continue d'analyser, de réviser et de rédiger les documents de politique ministériels sur les logements, qui constituent la politique globale du Ministère. Le 31 mars 2021, le groupe de travail sur le logement de la Défense nationale a effectué et approuvé un examen approfondi des pouvoirs et des responsabilités en ce qui a trait à la DOAD. La Défense nationale a également procédé à un premier examen juridique du document de politique ministériel.

Une nouvelle instruction ministérielle complémentaire, qui est en cours d'élaboration pour fournir des détails sur les types de logements, devrait être examinée en détail à partir de l'été 2021. Ce document de politique complémentaire décrira l'orientation stratégique souhaitée par le Ministère relativement aux exigences liées aux logements de la Défense nationale, à l'admissibilité à ces logements, à leur attribution, aux frais associés, etc.

La Défense nationale respecte le calendrier établi pour la révision de la politique et l'élaboration de ces DOAD.

### *Révision de l'Instruction sur les logements*

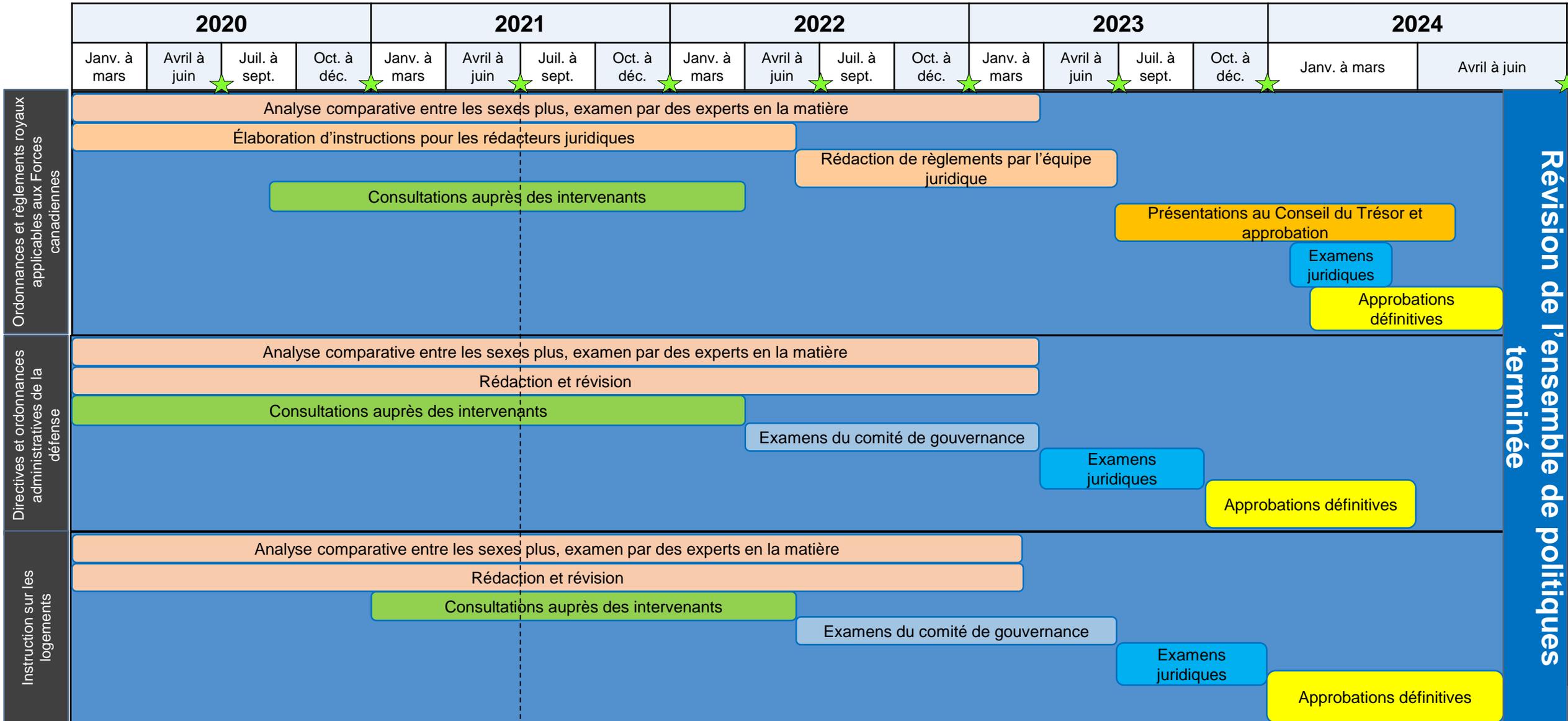
La modernisation de l'*Instruction sur les logements* se poursuit également. En mai 2021, la Défense nationale a terminé les consultations des intervenants sur la politique relative à la possession responsable d'animaux domestiques. Une version provisoire de cette politique devrait être terminée d'ici l'automne 2021.

Les examens des politiques et les examens juridiques de l'annexe sur la gestion des infractions, qui devaient être conclus d'ici mai 2021, sont toujours en cours et devraient être conclus d'ici août 2021. Cette prolongation de trois mois fera en sorte que tous les aspects politiques et juridiques seront dûment pris en compte tout en veillant à ce que les personnes qui vivent dans des logements résidentiels de la Défense nationale soient traitées avec équité, respect et dignité.

## **Prochains rapports au Comité**

Conformément à l'échéancier ci-joint, la Défense nationale fera de nouveau rapport au Comité de ses progrès d'ici le 31 décembre 2021.

# Échéancier de l'ensemble de politiques sur les logements



★ = mise à jour semestrielle au Comité permanent des comptes publics (CCP), les 30 juin et 31 décembre